

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Band: 63 (1968)
Heft: 3-fr

Artikel: De l'étape préhistorique à l'autoroute moderne
Autor: Schmalz, K.L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174087>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Maintenant les edelweiss ne sont pas seulement cueillis « en grande quantité » par quelques contrevenants passibles d'amende, mais aussi par de très nombreux promeneurs qui en emportent chacun un modeste bouquet. Le véritable ami de la nature s'abstient de toute cueillette.

L'alpe Kühdungel et sa magnifique cascade de rochers, dont le Dungenbach saute les paliers. En bas le Burgbühl, en haut le Psaffenhorn. Le nom de Dungen, écrit le plus souvent Tungen autrefois, apparaît pour la première fois en 1312 sous la forme « tongola ».

De l'étape préhistorique à l'autoroute moderne

La caverne de Tierberg, étape préhistorique la plus élevée des Alpes

Dans la nouvelle réserve se trouve un lieu particulièrement intéressant: la *caverne de Tierberg*, sise à 2600 m d'altitude au sud du Laufboden-



Le lac d'Iffigen vu du chemin menant à la cabane du Wildhorn. Au fond, le Wildstrubel. Ce lac, qui n'a pas d'écoulement souterrain, est remarquable par sa couleur bleu-vert «Garde-toi bien, écrivait encore en 1881 le pasteur Buss, grand amateur de légendes, d'y lancer une pierre, sans quoi il écumerait et l'engloutira, ou alors un orage éclatera.»

horn. En été 1937, trois spécialistes de la préhistoire du Simmental, les frères David et Albert Andrist et Walter Flükiger, cherchaient cet emplacement, qui n'était pas inconnu, car il avait souvent servi de refuge, avant la construction des cabanes de club, lors d'excursions au Wildstrubel. Les fouilles des trois chercheurs furent fructueuses: ils découvrirent à des profondeurs de 30, 50 et 70 cm des couches de charbon de bois et de cendres de 5 cm d'épaisseur, qui s'étendaient respectivement sur 15, 17 et 9 m². Une trouvaille particulièrement précieuse, dans la couche médiane, fut celle d'une pointe de flèche en silex.

Comment s'expliquer la présence de ces couches de charbon? Elles n'étaient certainement pas le fait d'excursionnistes, car le tourisme ne s'est développé qu'à une époque récente; d'autre part, de très grandes quantités de bois devaient avoir été brûlées pour pouvoir former de pareilles couches, et ces dernières correspondent à de grands intervalles de temps. L'analyse scientifique de la couche supérieure a montré qu'elle remontait à deux siècles avant J.-C. environ, soit à la fin de l'âge du fer; la couche médiane, comme l'indique la pointe de silex, doit être attribuée à la fin de l'âge de la pierre taillée (3000–2000 av. J.-C.); et la formation de la couche inférieure remonte probablement au milieu de la même époque (5000–3000 av. J.-C.).

On ne peut songer à une occupation permanente de la caverne de Tierberg, car même à l'époque où le climat était moins rude et où les derniers aroles croissaient à 2200 m, il eût fallu apporter le bois au moins 400 m plus haut. Il est beaucoup plus probable que chaque année des bandes de chasseurs utilisaient cet abri, à la fin de l'été ou en automne, pendant quelques jours ou quelques semaines, puis s'en retournaient avec des provisions pour



l'hiver. La chose se sera produite pendant de très nombreuses années, s'étendant sur trois longues époques.

Selon l'état actuel des recherches, la caverne de Tierberg est « dans le monde alpestre l'emplacement le plus élevé qui rappelle l'intense activité des chasseurs primitifs ». Il est concevable aussi qu'outre les chasseurs, des commerçants qui trouvaient là un refuge aient également contribué à la formation de la couche supérieure de charbon de bois.

Le chemin muletier et sentier touristique actuel du Rawil longe à partir de l'Iffigenalp le flanc d'une pente rocheuse. Sa construction et son entretien ont souvent donné lieu à des querelles entre Valaisans et Bernois. En 1872, le gouvernement bernois alla jusqu'au Conseil fédéral pour le prier d'obtenir du canton du Valais qu'il rende praticable sur son territoire le chemin du col. Du côté bernois, plus de 66 000 francs furent consacrés entre 1849 et 1865 à la construction du chemin, alors que du côté valaisan l'on ne faisait pas grand-chose en dépit des objurgations. Outre l'importance militaire et touristique du Rawil, Berne fondait sa requête sur le fait que le col était utilisé par les propriétaires de la Wallisdole (v. page 13) ainsi que pour le transport des vins valaisans.

Ernest Buss, pasteur à la Lenk dans les années septante, a laissé à ce sujet une jolie description:

« Que de fois j'ai vu à la Lenk les vigneron d'au-delà des monts, venant d'Ayent au début d'octobre avec leurs mulets, lorsqu'ils devaient faire place dans leurs caves à la nouvelle récolte! Ils attachaient leurs bêtes à la clôture de la cure, déposaient leurs barils, et s'affalaient sur l'herbe, sans un mot, attendant que quelqu'un vînt leur acheter le muscat de leurs vignes, fine

Vue de la grotte de Tierberg sur le glacier de Tierberg; à gauche le Gletscherhorn, à droite la pente du Weisshorn.

La grotte, à son ouverture, a 8 m de large et 3 m de haut; sa profondeur est de 5 m. Elle se trouve au pied d'un bloc de rocher de 40 m de hauteur, le « Tierberggrind ».

goutte non frelatée. Les acheteurs étaient nombreux à apprécier cet excellent breuvage, et le lendemain matin, les mulets allégés s'en retournaient.»

Les hommes de Pöschenried, dont parle également le pasteur Buss, faisaient, eux, un plus rude effort lorsqu'ils allaient chercher du vin en Valais, par le chemin périlleux des bisses, et faisaient leurs huit heures de route pédestre en portant les tonnelets sur leurs épaules.

Avec la construction de la route et des chemins de fer de montagne, les chemins muletiers ont beaucoup perdu de leur importance. Et le val d'Iffigen n'a point échappé au développement de la technique moderne.

La route du Rawil

La construction de la route du Rawil est imminente. C'est un grave danger. Il y a quarante ans déjà le géomètre Clivaz, de Sierre, avait présenté un projet: la route actuelle de la Lenk à Iffigen devait être élargie jusqu'à 5 mètres, atteindre le lac d'Iffigen par un nouveau tracé à cinq tournants, et à l'altitude de 2338 mètres passer en Valais par un tunnel d'un kilomètre et demi. – Le projet actuel, inclus dans le réseau des routes nationales, prévoit une chaussée à deux pistes, utilisable autant que possible toute l'année, qui, au-delà des cascades, atteint l'alpe Iffigen près de la Dole, puis dessine une ample courbe pour passer sur la rive gauche de l'Iffigenbach, et longe en pente régulière le flanc du Hohberg jusqu'à l'extrémité inférieure de la petite vallée du Hohberg, où elle disparaît à 1800 m d'altitude dans un tunnel de 3,7 km passant sous la cabane d' Eggen, exactement en direction sud. Même si l'on prête toute l'attention désirable au paysage lors de sa construction, cette route nationale, avec sa largeur de 7,50 m, constitue une grave atteinte à l'Iffigental. Le syndicat d'alpage d'Iffigenalp a tenté d'y parer en proposant que l'entrée du tunnel se trouve dans le secteur le plus bas de leurs alpages. Mais la beaucoup plus grande longueur du tunnel et l'accroissement des risques d'infiltrations excluent cette solution.

Il faudra donc s'accommoder d'une Route nationale dans la réserve naturelle. Plutôt que de renoncer à cause de cette route, il semble plus judicieux de maintenir cette atteinte dans des limites supportables, et de tirer de cette limitation quelque chose de positif.

Si l'Iffigental est placé sous protection, on sera obligé, comme l'exige le projet d'arrêté, de tenir le plus grand compte possible de l'existence de la réserve durant la construction de la route nationale et tout autant dès sa mise en service.

Cette nouvelle route permettra certaines réalisations, telles que téléphériques ou stations de plaisance de toute espèce. Mais des installations de ce genre ne seront pas admises dans la réserve, qui ne sera donc touchée que par la construction de la route.

La prise en considération d'un beau paysage alpestre et sa protection contre toute atteinte de la technique en dehors du parcours de la route nationale peuvent être liées avec les avantages qu'offre le trafic moderne: la route permettra de gagner le val Iffigen plus aisément et plus rapidement, de sorte que la visite de la réserve en sera facilitée. Mais une telle facilité d'accès est-elle souhaitable pour une réserve naturelle? Nous répondons par l'affirmative, parce que la protection de la nature ne se conçoit pas comme une exclusion de l'homme du territoire protégé. Des prescriptions judicieuses devront toutefois empêcher qu'il ne soit porté atteinte à ce qui a été conçu pour la joie et la détente. Si un télésiège ou un téléphérique permettait au tourisme de masse d'envahir le Hohberg, c'en serait fait de la réserve. Mais

si le Hohberg n'est visité que par ceux qui y accéderont par leur propre effort et au prix d'une rude montée, on peut espérer qu'il s'agira de véritables amis de la nature, qui en observant les prescriptions contribueront à la protection de ce qu'ils savent aimer et apprécier. Aussi pourrions-nous considérer comme un fait positif que les facilités d'accès à l'Iffigental permettent à maintes familles de parcourir en une journée le très intéressant itinéraire Hohberg – Iffighorn – Iffigensee et retour. Et si, à cette occasion, les yeux d'un enfant s'ouvrent pour la première fois sur la beauté d'une nature alpestre encore intacte, il pourra se dire avec une juste fierté que son active participation à la vente de l'Ecu d'or a contribué à sauvegarder cette beauté!

K. L. Schmalz (Trad. C.-P. B.)



*L'écu d'or 1968, de
C. Fischer, Herrliberg*

L'assemblée générale 1968 du Heimatschutz

La Ligue du patrimoine national a tenu son assemblée générale et son assemblée des délégués, les 8 et 9 juin, au pays de Glaris et dans le Rheintal saint-gallois. Voyage plein d'attrait, fertile en découvertes pour la plupart des 320 participants (un chiffre record), et parfaitement organisé par nos amis des deux sections intéressées.

De loin, on se représente le canton de Glaris comme un petit pays alpestre et clos. Lorsqu'on y accède, on s'avise que la vallée de la Linth est très largement ouverte vers le nord et se marie très naturellement avec la plaine que sillonne la route Zurich-Coire, et l'on comprend sans peine pourquoi les quelque 40 000 habitants du canton vivent surtout de l'industrie, l'une des plus développées de Suisse.

Au sud, pourtant, et à partir de Schwanden, la vallée, devenue plus encaissée, se divise en deux embranchements, dont l'un, le Sernftal, conduit à Elm, situé dans la zone d'un ancien éboulement. C'est là qu'une partie des congressistes du samedi matin purent voir une région plus sauvage et montagneuse du canton. Un peu plus tard, d'autres arrivants purent visiter, à proximité du canal de la Linth, le village de Bilten, où l'«Ehrenstube», petit manoir de la fin de la Renaissance, ménage la surprise de ses salles boisées où la surabondance de l'ornementation sculptée sent déjà le baroque.

Dans les restaurants de Niederurnen, l'on s'initia aux spécialités d'une gastronomie rustique, puis, solidement lesté, l'on grimpa jusqu'au «Jacobsblick», une bonne réussite d'architecture moderne due à l'architecte H. Leuzinger, où s'ouvrit l'assemblée.

Le président A. Rollier, dans son allocution de bienvenue, loua l'activité du «Heimatschutz» glaronais et fit un intéressant parallèle historique entre les Etats de Berne et Glaris. Le rapport et les comptes furent approuvés. Le